

# **DIPLÔME NATIONAL DU BREVET DES COLLÈGES – PRÉSENTATION DE L’ÉPREUVE DE FRANÇAIS**

## **Partie I : Travail sur des documents et Dictée**

- Supports : un texte extrait d'une œuvre littéraire suivie d'un document iconographique, en lien avec les thèmes au programme de l'année de 3<sup>e</sup> en français : Se raconter, se représenter / Visions poétiques du monde / Agir dans la cité : individu et pouvoir / Dénoncer les travers de la société / Progrès et rêves scientifiques.

Durée : 1h10

Points : 50/100

- Modalités :

— Compréhension et compétences d'interprétation : entre 5 et 9 questions d'importance diverse (le barème est toujours indiqué), avec une ou plusieurs questions sur le document iconographique et son lien avec le texte. Ces questions vérifient la compréhension, la mobilisation de vos connaissances linguistiques et votre savoir-faire d'interprétation. (Points : entre 24 et 32)

— Grammaire et compétences linguistiques : entre 4 et 6 questions d'importance diverse (barème indiqué) dont 1 réécriture ; ces questions vérifient la capacité à repérer, mais aussi à manipuler les connaissances dans les différents domaines de la grammaire, et parfois à en analyser les effets. (Points : entre 18 et 26, dont 6 à 10 pour la réécriture)

- Dictée

— C'est un texte en lien avec celui qui a été étudié (souvent la même œuvre, le même auteur ou le même thème, etc.) de quelques lignes.

Durée : 20 minutes (directement après la première partie de la partie I)

Points : 10/100

— On procède à une lecture globale sans pause ni ponctuation, puis à une lecture fragmentée avec pauses et ponctuation (trois lectures par élément), puis à une dernière lecture globale sans pause.

— Barème : -1 (fautes grammaticales) / -0,5 (fautes lexicales) / -0,5 par groupe de 4 fautes de ponctuation ou de majuscule.

## **Partie II : Écriture**

- Support : les documents de la partie I sont laissés à disposition des élèves. L'utilisation d'un dictionnaire de langue française est autorisé.

Durée : 1h30

Points : 40/100

- Longueur attendue : en général, environ 50 à 60 lignes.

- Modalités : le choix est laissé entre deux types d'exercices, en lien avec les documents de la partie I.

— Sujet d'imagination, dont le point de départ est un des documents de la partie I. Vous devez écrire la suite ; écrire la lettre d'un personnage à un autre ; etc.

— Sujet de réflexion, un exercice qui demande l'exploration d'une question générale dans une réponse structurée et argumentée précisément, notamment à l'aide de références culturelles personnelles.

**Rappel :** à partir de la session 2026, les épreuves finales valent 60 % de la note et le contrôle continu (calculé avec les notes de l'année) vaut 40 %.